

Bassins

La taxe au poids est privilégiée

La taxe au sac, qui se généralisera sur l'arc lémanique dès l'année prochaine, ne passera pas par Bassins. La Municipalité fera en effet une proposition alternative au Conseil communal, lors de sa séance de septembre, pour financer le traitement des déchets. Elle préfère en effet une taxe au poids. « Cette solution nous paraît plus juste et plus écologique », a notamment défendu le municipal de la déchetterie, François Matthey, lors de la dernière séance du Conseil communal. **R.E.**